



MRC du  
**HAUT-SAINT-LAURENT**

Le 22 août 2023

***AVIS PUBLIC***

**AVIS PUBLIC D'ADOPTION**

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Pierre Caza, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance ordinaire de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 16 août 2023, le **règlement 336-2023 concernant la répartition des coûts des travaux dans les cours d'eau entre les municipalités locales de la MRC du Haut-Saint-Laurent**, a été adopté.

DONNÉ À HUNTINGDON, ce 22 août 2023.

Pierre Caza  
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), directeur(trice) général(e) et greffier(ère)-trésorier(ère) de la municipalité de Canton de Havelock certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis susdit en affichant copies aux endroits désignés par le Conseil, entre 9h et 15h le 28<sup>e</sup> jour de août 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 28<sup>e</sup> jour de août 2023.

Directeur(trice) général(e) et  
Greffier(ère)-trésorier(ère)